Tribune des groupes du conseil municipal

Forces Démocrates pour Seclin

Seclin en Commun

Retour sur le 1er Conseil municipal du mandat

Le 1er conseil municipal du mandat s'est tenu ce 10 juillet. L'ordre du jour était relativement chargé : vote du rapport d'orientation budgétaire 2020, du compte administratif, du budget 2020...

Comme à chaque début de mandature, le conseil municipal s'est prononcé sur les attributions du maire par délégation. Ont également été désignés les élus qui seront en charge de représenter la ville, et ses nouvelles orientations, dans les instances extra-communales (SIVOM, SIVU...). C'est en toute logique que les candidatures de l'opposition ont donc été rejetées.

En revanche, pour les commissions communales, l'opposition y a toute sa place avec la désignation d'un élu au sein du CCAS et dans chaque commission de travail qui seront définies à la rentrée.

M. Baclet, 1er adjoint chargé des finances, a présenté les propositions de budget.

C'est grâce à l'efficacité et à la disponibilité, des services que ce travail a pu être réalisé dans un délai record. Il n'a pas manqué de les remercier.

Après débat, ce budget a été adopté par 25 voix pour et 8 abstentions du groupe de M. Corbeaux.

M. Serrurier, adjoint à la culture, a proposé la création d'un cours d'accordéon ainsi qu'un poste de professeur, proposition adoptée à l'unanimité.

Autre point en discussion, le montant des indemnités de fonction des élus.

Le montant des indemnités est strictement encadré par la loi et fixe une enveloppe globale mensuelle qui peut atteindre 17 300€ à Seclin pour indemniser le Maire, les adjoints et les délégués.

Cette enveloppe a été réduite à la somme de 15 860€ contre 15 970€ sous la précédente mandature.

De même, il a été décidé d'exonérer les commerçants du marché du lundi, des abonnements dont ils étaient redevables pour les mois de mars, avril et mai 2020, période de confinement.

Les adhésions au Conseil Intercommunal de Prévention de la Délinquance et à l'association ANACEJ pour accompagner nos jeunes dans leurs projets ont été reconduites.

Dans le cadre du plan « Vacances apprenantes », la municipalité a décidé de mettre en place le dispositif colos apprenantes en envoyant 35 enfants en Haute Savoie au tarif de 30 € pour le séjour du public prioritaire et de 100 € pour les enfants ne répondant pas à ces critères.

Ces différentes propositions ont été adoptées à l'unanimité.

Hervé Carlier Délégué aux logements et aux relations bailleurs

Démocratie de paroles, pouvoir solitaire en actes

Il aura fallu moins d'une semaine pour que les belles promesses électorales volent en éclat. Il y avait François-Xavier Cadart le candidat qui n'avait jamais trop de bons mots pour parler de liberté d'expression et de démocratie. Il y a maintenant François-Xavier Cadart, le Maire, qui s'efforce de réduire l'opposition au silence en imposant un pouvoir solitaire.

Vous l'avez constaté avec la mise en ligne de la vidéo relatant l'installation du conseil municipal, le discours de « Seclin en Commun » en est absent. Toutes les caméras étaient braquées sur le Maire et son équipe. Sur les 15 minutes de cette vidéo, aucune image de notre groupe représentant pourtant 8 élus et près de 48% des suffrages des Seclinois aux dernières élections. Hier, ils criaient à la censure pour des motifs fallacieux. Aujourd'hui, ils la mettent en œuvre dès leur élection.

Vendredi 10 juillet, le conseil municipal devait choisir 17 élus pour représenter la Ville dans différentes instances : SIVOM, SIVU, CCAS ... Notre groupe a proposé de mettre à profit ses compétences avec des candidatures issues de « Seclin en Commun ». Cela a été refusé par le Maire qui a tenu à imposer ses propres candidats sur 16 des 17 postes à pourvoir. Le dernier étant attribué à l'opposition par obligation légale.

Adieu les promesses d'écoute, de travail en commun, de rassemblement. Celui qui prétendait vouloir être Maire de tous les Seclinois se pose avant tout en chef d'une équipe, la sienne. Il faudra pourtant que Monsieur Cadart comprenne que le conseil municipal n'est pas entièrement acquis à son fan club.

Malgré ce début de mandat marqué par la volonté d'imposer un pouvoir solitaire, nous restons déterminés à nous faire entendre et à travailler dans l'intérêt de la commune et de ses habitants.

Benjamin Vandekerckhove « Seclin en Commun »

L'Hebdo prend ses quartiers d'été. Prochaine parution : jeudi 27 août

Retrouvez les informations municipales sur le site www.ville-seclin.fr ou sur le facebook : Commune de Seclin

Budget 2020: 25 pour et 8 abstentions dans une ambiance cordiale



27/08/2020

Le vote du budget 2020 de Seclin a eu lieu ce vendredi 10 juillet, lors du premier Conseil Municipal présidé par le nouveau Maire, François-Xavier Cadart. Après une campagne électorale très agitée, c'est dans une ambiance sereine et cordiale que le budget a été adopté par 25 voix pour. Les 8 conseillers de l'opposition « Seclin en Commun », représentée notamment par Eric Corbeaux, se sont abstenus. Parmi les autres délibérations : les indemnités des élus, l'exonération des abonnements pour les commercants du marché, les tarifs des Accueils de Loisirs, les « colos apprenantes », la création d'un cours d'accordéon au CMEM. et des échanges sur les dispositifs anti-COVID à Seclin. Plus d'informations et le résumé des débats sur le site internet www.ville-seclin.fr rubrique Actualités.

Le bilan financier 2019

Le 10 juillet, c'était la soirée des chiffres de l'année ! Pendant presque toute la séance, c'est donc Christian Baclet, premier Adjoint, et spécialiste de la question, qui a exposé la situation financière de la Ville, Les chiffres 2019 font apparaître des recettes supérieures aux dépenses, tant en fonctionnement qu'en investissement.

Le Rapport d'Orientation Budgétaire

La capacité d'autofinancement s'est nettement améliorée en 2019, sous l'effet de la diminution des dépenses de fonctionnement et des

recettes exceptionnelles liées à la vente de l'ancienne crèche et de la maison rue Guy-Môquet (910.000 euros). Le taux d'endettement est maîtrisé : 25,3% soit 417 euros par habitant.

Quant aux dépenses de travaux, elles s'élèveront à 1,14 millions d'euros : 388.632 euros pour l'enfouissement des réseaux à Martinsart, 90.000 euros pour l'enfouissement rue du Château, 110.000 euros pour le remplacement des menuiseries, 81.552 euros pour la géolocalisation des éclairages publics, etc...

Vote du budget 2020

Les dépenses réelles de fonctionnement vont baisser de 1,21% (- 4,01% pour les charges générales en raison des dépenses ajournées suite à la crise, + 0,13% de dépenses de personnel en raison des primes d'ancienneté). Les recettes vont aussi baisser de 2,84% (dotations Etat, MEL...). La section d'investissement s'équilibrera à hauteur de 8,28 millions d'euros.

Les taux des impôts n'augmentent pas

Dans ce contexte budgétaire, il a été décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les taux des impôts locaux.

Tarifs des Accueils de Loisirs

Les tarifs 2020 des Accueils de Loisirs restent très bas : entre 1,18 euro et 2,42 euros la journée d'animations avec repas compris. Le tarif varie en fonction des ressources des parents.

Voir en page 2 de cet Hebdo : le point sur la sécurité et la prévention.

Le débat entre majorité et opposition

Le débat a porté principalement sur l'absentéisme des agents de la Ville, le mal-être au travail et sur l'audit financier décidé par la nouvelle majorité pour réaménager/restructurer les services. Des questions sur lesquelles majorité et opposition n'ont pas le même point de vue. (Voir sur le site internet de la Ville.)



Caméras, police, radar, citoyens vigilants...: du nouveau pour la sécurité et la prévention

La nouvelle municipalité, dirigée par François-Xavier Cadart, a décidé de déployer de nouveaux dispositifs de sécurité et de prévention. « Bien sûr, il y a des procédures à respecter, et tout ne peut pas se faire en un jour, mais nous allons renforcer la sécurité et la prévention à Seclin autour de plusieurs grands axes », annonce le maire.

Vidéoprotection

L'ancienne majorité avait projeté la pose de 8 caméras en ville. La nouvelle en veut davantage, « une trentaine de caméras pour équiper tous les guartiers en plus des entrées de ville. Une ligne budgétaire de 10.000 euros a été votée au budget le 10 juillet pour lancer une étude préalable » afin de connaître les lieux d'implantation les plus pertinents.

Police Municipale

Les horaires et les effectifs seront réorientés. « L'idée est que les agents de voie publique (ASVP) exercent leurs missions en première partie de journée, et que les policiers municipaux habilités sillonnent la ville aux heures les plus sensibles, entre 15 et 22h. »

Véhicules épaves

Une soixantaine de véhicules épaves ont été repertoriés sur le territoire de la commune, 7 d'entre eux ont été retirés. La procédure de retrait étant complexe, les enlèvements de ces voitures s'étaleront dans le temps.

Radar mobile

La vitesse excessive des véhicules est un problème récurrent. Pour y remédier, « nous ferons dans un premier temps l'acquisition d'un radar mobile, qui pourra donc être déplacé en fonction des endroits où les excès de vitesse sont repérés. »

Citoyens vigilants

Avec Fouad El Ghazi, conseiller délégué à la Prévention, à la Médiation, et au Civisme, « nous allons créer un réseau de citoyens vigilants en faisant appel à des volontaires dans chaque quartier. L'objectif n'est pas de surveiller de manière malsaine, mais de pouvoir faire remonter rapidement des faits : cambriolages, dégradations de biens, consommation de protoxyde d'azote...

Gens du voyage

Enfin, puisque des gens du voyage se sont de nouveau introduits le 12 juillet au stade Jooris illégalement en forçant les accès, le maire veut « renforcer les dispositifs pour éviter les intrusions de caravanes. » Un point sera fait très prochainement avec les services compétents pour étudier des systèmes de plots, tranchées, ou autres aménagements efficaces contre les intrusions illégales. Notons que la Ville a déposé plainte pour dégradation de biens.



Renforcer la sécurité en agissant contre la vitesse excessive des vehicules, comme ici, rue des Martyrs de la Résistance

Des vacances enrichissantes malgré les conditions sanitaires

Les règles sanitaires mises en place avec sérieux et précaution par les agents de la Ville, n'ont pas fait reculer les parents ni les jeunes Seclinois! En effet, pas moins de 483 enfants de 2 ans et demi à 17 ans sont inscrits lors de cette session de juillet des Accueils de Loisirs. Tout est fait pour faire oublier les contraintes, comme le nettoyage et la désinfection des locaux, les sens de circulation, le mètre de distance physique tout le temps, l'impossibilité de croiser les autres groupes dans des activités, etc... Même si ces contraintes ont un

coût non négligeable pour la Ville : achat de matériel, jeux... puisque les enfants ne peuvent pas se les échanger, et recrutement de davantage d'animateurs formés et diplômés : 6 directeurs, 2 adjoints, 60 animateurs, et 1 surveillant de baignade. A noter que ce surcoût n'a pas été répercuté sur les tarifs appliqués aux familles (*)



Malgré ces conditions, les près de 500 jeunes Seclinois passent des vacances particulièrement enrichissantes : les petits et moyens de maternelle à l'école Marie-Curie/Louise-Michel, les grands de maternelle à l'école Duclos, les 6-7 ans à l'école Langevin, les 8-12 ans à l'école Dutoit et à la salle Owens, et les 13-17 ans au Foyer Gérard-Philipe. Comme chaque été, grands jeux, sports, piscine, ateliers créatifs, visites de musées et sites, sorties à la mer... ravissent les enfants. Les mini-séjours sont également organisés : dans un gîte écolo à Ruisseauville, dans le Pas-de-Calais, pour les 8-10 ans, et dans un camping à Isques, dans le Boulonnais, pour les 10-12 ans.

A noter qu'une nouveauté est proposée cet été : une « colo apprenante », dispositif proposé par l'Etat suite à la crise sanitaire. (Voir ci-contre).

(*) Les nouveaux tarifs des Accueils de Loisirs ont été votés le 10 juillet : entre 1,18 euro et 2,42 euros la journée avec repas compris, selon les ressources de la famille.



Été 2020 : les commerces ouverts/fermés

Veuillez noter les fermetures des boulangeries et et boucheries du centre-ville cet été:

Boulangeries:

VANHOUTTE (rue M. Bouchery): jusqu'au 29 juillet DERLIQUE (rue M. Bouchery): du 2 au 23 août DELOBEAU (bd Hentgès) : du 3 au 24 août

Boucheries:

BILLAUT (place Saint-Piat) : jusqu'au 29 juillet STEENKISTE (rue J.-Jaurès) : jusqu'au 3 août FRED RECEPTION (rue R. Bouvry): du 1er au 26 août BOUCHERIE SECLIN (rue R. Bouvry): du 28 juillet au 31 août

« Colo apprenante » : 30 ou 100 euros, un succès!



En présence d'Amandine Masset, adjointe au parcours éducatif, 35 jeunes Seclinois de 6 à 13 ans sont montés dans le bus lundi 13 juillet matin pour rejoindre une colo pas comme les autres. Il s'agit d'une « colo apprenante », un nouveau dispositif financé à 80% par l'Etat pour contrer le décrochage scolaire. Seclin est l'une des seules villes de la Région à avoir réussi à monter un projet complet en quelques jours seulement. Grâce à la mobilisation des agents du service Enfance-Jeunesse, les enfants sont partis en Haute-Savoie pour deux semaines de balades et d'animations destinées à renforcer les apprentissages, le tout en pleine montagne. Grand atout de cette colo : les tarifs vraiment très bas. 30 euros pour les familles prioritaires, et 100 euros pour les autres familles

Ibérica: premier spectacle « post-COVID »

Enfin! C'est ce que se sont dit la cinquantaine de spectateurs et les artistes et techniciens réunis à la salle des fêtes, le 11 juillet, lors du premier spectacle ayant pu être organisé après la crise sanitaire. Avec toutes les précautions qui s'imposent, comme a pu le constater également le maire, François-Xavier Cadart, venu saluer l'initiative. L'histoire retiendra que c'est l'association culturelle Ibérica, présidée par David Da Silva, qui a « lancé le bal ». Sous son pseudonyme de Nelito, le guitariste et chanteur a donné un concert « latino and more », avec son groupe Ritmo del Sole : Laurent Clipet aux percussions. Roberto Amato à la basse, et Oscar Navaro à la guitare. Nouveauté de la soirée : les gobelets lavables et réutilisables aux couleurs d'Ibérica ont fait leur apparition pour des spectacles plus écolo! Retrouvez des la rentrée Ibérica, ses stages de flamenco, son Flamen'tonic, son Flamenco Kids, ses cours de portugais ou d'espagnol et ses spectacles (notamment le 24 octobre à la salle des fêtes). Rens. 07.89.82.65.77. iberica@live.fr



Le Secours Populaire reprend ses braderies ouvertes à tous

Bonne nouvelle! Le comité de Seclin du Secours Populaire Français reprend ses braderies. La première braderie tout public « post-COVÍD » se déroulera samedi 25 juillet de 13h30 à 17h devant les locaux du pôle associatif du Parc de la Ramie (parking rue des Martyrs). Chacun(e) pourra y trouver des vêtements, des bibelots, mais aussi des objets de déco neufs ou d'occasion à tous petits prix!

Au Tréport avec Main dans la Main

L'association Main dans la Main, présidée par Marcelle Baeyens, organise une journée à la mer le 19 juillet au Tréport. Départ à 8h du lycée, avenue Jude-Blanckaert. 10 euros/adulte, 5 euros/enfants 3-12 ans. Attention: masque obligatoire dans le bus. Rés.: 06.82.35.22.09.

Seclin natation cherche des jeunes nageurs

Pour la saison 2020/2021, le club Seclin Natation, présidé par Richard Gorrillot, recrute en priorité des jeunes nageurs : des filles nées en 2011, 2012, et 2013, et des garcons nés en 2010, 2011, et 2012. Les tests se dérouleront le lundi 31 août 2020 à 18h à la piscine de Seclin. boulevard Hentgès. La date du 31 août est susceptible de changer en fonction de la situation sanitaire constatée à la fin de cet été. Toutes les infos sur www.seclinnat.e-monsite.com

Services de garde

SAMU Sapeurs-pompiers 18 **Police Secours** Commissariat: 03.20.62.99.88



Médecin

Le soir, du samedi 12h au lundi 8h et les jours fériés -Médi'Ligne: 03.20.33.20.33

Maison médicale de garde à Seclin (urgence soir, week-end ou jour férié)

Contacter le 03.20.33.20.33 avant d'être accueilli en consultation au groupe hospitalier de Seclin-Carvin - accès Pavillon Pratz à Seclin

Pharmacie

Rens.: www.servigardes.fr ou 0.825.74.20.30

Police Municipale

Tous les jours en semaine et dimanche matin Tél.: 03.20.32.59.60 ou 06.85.91.38.58

Restauration municipale

Menu du 20 au 24 juillet 2020



Lundi	Omelette, haricots verts à l'échalote, tomates provençales, frites ; fromage ; pêche/abricots
Mardi	Salade aux croûtons, fromage et maïs ; filet de poisson, sauce citron, purée de chou-fleur et de brocolis, fondue de poireaux au fromage ; mousse au chocolat
Mercredi	Melon/pastèque ; spaghettis aux légumes, boulettes de boeuf à la tomate ; salade de fruits frais
Jeudi	rôti de bœuf froid sauce tartare, salade piémontaise, salade iceberg ; fromage aux fines herbes ; glace
Vendredi	Poireaux mimosa et sardines ; jambon à la dijonnaise, riz aux oignons, flageolets à la tomate ; yaourt à l'abricot

État civil du 04/07/2020 au 08/07/2020

Naissance déclarée

Islam Laabousi, le 08/07/2020

Décès déclarés

Albertine Chigot veuve Schmidt, 96 ans Serge Tourbez, 83 ans





